

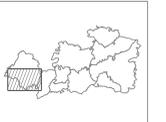
- Légende**
- A5 : Canalisations d'eau et d'assainissement
 - I4 : Canalisations électriques
 - PT3 : Réseaux de télécommunications
 - AC1 : Monuments historiques
 - AC1 : Monuments historiques - Rayon 50m
 - AC2 : Sites classés et inscrits
 - AC4 : Patrimoine Architectural, urbain et paysager
 - PT2 : Liasons hertziennes (protection contre les obstacles)
 - T4 & T5 : Relations aériennes (Ballastage et déchargement)
 - T7 : Relations aériennes (installations particulières) / servitude impactant tout le territoire

Plan Local d'Urbanisme
COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Elaboration

PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
TC Gesté (sud)

051b
G2



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 28 octobre 2019, approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beaupréau-en-Mauges Le Mans.